

Kannari2 - Exposition au chlordécone et à d'autres polluants en Martinique et en Guadeloupe



Lancement de l'étude à grande échelle en janvier 2024

Kannari2 est une étude de **biosurveillance**. La biosurveillance est la mesure des niveaux de concentration dans l'organisme (ou imprégnation) de substances chimiques et de polluants présents dans l'alimentation, les objets du quotidien, l'air, les sols ou encore les eaux. La biosurveillance humaine permet de surveiller les expositions entraînant la présence de ces substances chimiques dans l'organisme. Elle consiste à doser, c'est-à-dire mesurer les substances recherchées dans des prélèvements sanguins ou urinaires. La mesure prend en compte toutes les sources d'exposition qui pénètrent dans le corps (à travers la respiration, l'alimentation, ...), sur tous les lieux de vie (domicile, travail...) et selon nos activités ou la nature des produits consommés.

Contexte

La contamination de l'environnement par le chlordécone, survenue entre les années 70 et 90, constitue une préoccupation majeure dans les Antilles françaises compte tenu du fait qu'elle expose de façon continue et durable la population, principalement par voie alimentaire. En 2013, la première étude Kannari a montré que le chlordécone était détecté chez plus de 9 Antillais sur 10. Kannari 2 doit permettre d'étudier l'évolution de cette exposition 10 ans après. Kannari 2 s'intéressera aussi à d'autres polluants présents dans l'eau, les sols, les aliments ou encore certains produits de la vie courante.

Objectifs de l'étude

- Étudier l'imprégnation des habitants par le chlordécone notamment chez les plus jeunes ;
- Étudier l'imprégnation des habitants par d'autres polluants en particulier les pesticides et les métaux lourds ;
- Étudier l'évolution de l'imprégnation depuis l'enquête Kannari de 2013 ;
- Étudier l'influence des conditions de travail, des lieux de vie, des habitudes alimentaires, ... sur le niveau d'imprégnation

Public cible

L'ensemble des adultes et des enfants de 6 ans et plus sont concernés. 3 000 personnes résidant depuis au moins 6 mois en Martinique ou en Guadeloupe continentale, seront tirées au sort. Une attention particulière sera portée sur les femmes en âge d'avoir des enfants (15-49 ans), les travailleurs agricoles, les pêcheurs et les personnes habitant en zones contaminées.

Résultats attendus

Menée à l'échelle d'une population, la biosurveillance humaine permet :

- D'évaluer le degré d'exposition de cette population aux substances chimiques,
- De fournir aux acteurs de santé publique les informations relatives à l'exposition des populations aux substances chimiques, leurs sources et les voies d'exposition prédominantes.

Répétée dans le temps, la biosurveillance contribue à évaluer l'impact des politiques publiques visant à réguler la présence de substances chimiques. C'est un outil précieux permettant des solutions pour réduire l'exposition de la population aux substances chimiques. Les résultats de Kannari 2 permettront d'identifier les sources qui contribuent le plus à ces expositions et de proposer des recommandations permettant de les limiter.

Partenaires de l'étude

Cette étude est réalisée par Santé publique France :

- Avec l'appui de l'institut de sondage Ipsos et des Observatoires Régionaux de Santé (ORS) de Martinique (OSM) et Guadeloupe (ORSaG) ;
- En collaboration avec les Caisses générales de sécurité sociale (CGSS) de Martinique et de Guadeloupe et Saint-Martin, et l'Etablissement national des invalides de la marine (ENIM) ;
- Avec le soutien financier du Ministère de la santé et de la prévention, de la Caisse nationale de l'assurance maladie (CNAM), des Agences régionales de Santé (ARS) de Martinique et de Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy, du Plan chlordécone IV (via les Préfectures de Guadeloupe et de Martinique), du Conseil départemental de Guadeloupe.

Plus d'informations sur le site de Santé Publique France

<https://www.santepubliquefrance.fr/etudes-et-enquetes/kannari-2-exposition-de-la-population-antillaise-au-chlordecone-et-a-d-autres-polluants>